

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

ORGANISATION DES ÉTUDES

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES
ET PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES
ET DES ÉDUCATEURS



N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date, les références et la Direction.

Communication n° Va/JD/MB/VHR/83/84

Votre lettre du Vos références Nos références Annexes

OBJET: Organisation de classes de mer à Bredene.

1000 BRUXELLES, le
Boulevard de Berlaimont 26-28
Tél. 02/219 45 80 à 89

- 6 OCT. 1983

- Aux chefs des établissements
d'enseignement primaire, spécial
et secondaire de l'Etat.

POUR INFORMATION

- Aux membres de l'inspection
- Aux vérificateurs

Les inscriptions au moyen du formulaire ci-joint
doivent parvenir en double exemplaire au Service des Activités parascolaires
et de perfectionnement des maîtres et des éducateurs au plus tard pour la
fin du mois d'octobre. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée
des demandes de participation.

Le dossier pédagogique sera transmis conformément
au dispositif réglementaire prévu à la circulaire du 14 juillet 1983.

Le Directeur Général


J. DUMORTIER.

Les chefs des établissements scolaires de
l'Etat qui souhaitent envoyer des enfants en classes de mer pendant
l'année scolaire 1983 - 1984, trouveront ci-après, les renseignements
utiles leur permettant d'informer les parents sur les possibilités
actuelles qui leur sont offertes.

Le Centre de l'Etat " BLUTSIJDE " à Bredene
offre six périodes d'occupation comportant chacune un maximum de 250 places:

- du 7/11/ au 12/11/83, soit 6 jours
- du 14/11 au 26/11/83, soit 13 jours
- du 28/11 au 10/12/83, soit 13 jours
- du 12/12 au 23/12/83, soit 12 jours
- du 9/1 au 21/1/84, soit 13 jours
- du 12/3 au 18/3/84, soit 7 jours

Les élèves de l'enseignement spécial, niveau
primaire (handicapés mentaux légers) sont admis à Bredene.

Le prix de la pension par élève et par jour
est de 177 F. .

J'attire votre attention particulière sur le
fait que les épouses (x) des conjoints (es) ne peuvent en aucun cas
séjourner à Bredene, sauf si leur participation active à la classe de mer
s'avère nécessaire. Dans ce cas, leur présence est obligatoire durant tout
le séjour.

Le transport des élèves par véhicules de l'Etat
doit avoir la priorité pour autant qu'il ne compromette pas les opérations
de ramassage dans les écoles.

Lorsqu'aucun véhicule de l'Etat n'est disponible,
il y a lieu de prendre contact avec un transporteur privé qui effectue déjà
du ramassage scolaire dans la région et de lui réclamer un devis, lequel
sera transmis en temps utile au service pour approbation.

FORMULAIRE

A RENVoyer.

FEUILLE D'INSCRIPTION - Centre " BLUTSIJDE " A BREDENE.

Nom et adresse de l'établissement
.....
N° postal
Téléphone :.....

Le (la) soussigné (e) :
chef d'établissement, demande pour les groupes suivants le logement à l'internat
- classes de mer - de l'école moyenne de Bredene :

Periode : du au

Classes Années d'études	Nombre de garçons	Nombre de filles	Total	Nom et nombre des membres du personnel enseignant.
.....
.....
.....
.....
.....

TOTAL :

L'arrivée à l'internat est prévue pour le vers H.

Le retour aurait lieu le vers H.

Avant le départ, le versement nécessaire sera effectué au crédit
du CCP n° 000- 0694225 - 93 de l'Ecole moyenne, INTERNAT - CLASSES DE MER,
37, Koerslaan - BREDENE.

DATE :

SIGNATURE :